

Thuin, le 27 AVR. 2023



Aux sociétés thudiennes  
participant à la Marche  
Saint Roch et au  
Comité Saint Roch

Contact : Vanessa HENRY  
071/55.94.08 – Vanessa.henry@thuain.be  
Nos réf. : VHH/H/0209/2023

**Objet : Saint Roch 2023 et remise des médailles.**

Mesdames, Messieurs,

En suivi de la réunion qui s'est tenue le 14 avril dernier, vous trouverez ci-annexé le nouveau protocole de la remise des médailles pour cette année 2023. Nous comptons sur l'implication de tous dans le respect de celui-ci pour une mise à l'honneur de nos jubilaires digne et solennelle.

Durant le week-end de la Saint Roch, nous vous rappelons que tout groupe se déplaçant sur la voie publique en dehors de la partie officielle du cortège (réveils, tour du samedi en journée, dislocation en dehors du périmètre fermé, déplacements vers les banquets ou autres) doit se conformer au code de la route.

Par ailleurs, les samedi, dimanche et lundi, en dehors des périmètres fermés, chaque société prévoira des signaleurs équipés de brassards et signaux C3 à l'avant et un véhicule muni d'un gyrophare à l'arrière du groupe. Le mardi, également en dehors du périmètre fermé, ce dispositif sera complété par un véhicule à l'avant.

Nous attirons votre attention sur la conformité des chars et autres remorques folkloriques utilisés lors du raclot suivant les prescriptions de la circulaire du SPF Mobilité datée du 22/01/2009.

En cas d'accident, le poste de secours sera installé au 66 rue 't Serstevens (à côté du magasin « Apothéose ») du samedi 19h30 au lundi minuit ; celui-ci est joignable au 0473 96 81 50 ou 112, des équipes mobiles se trouveront sur les lieux de rassemblement.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Par ordonnance,

La Directrice générale

Ingrid LAUWENS.



La Bourgmestre,

Marie-Eve VAN LAETHEM.

## **Saint-Roch 2023 - Remise des médailles**

### **Configuration de la place :**

- Installation d'un podium (en configuration **rectangulaire**) sur les emplacements de stationnement en bordure de la Place du Chapitre.
- Deux escaliers sont accolés au podium.
  - L'un des escaliers est placé et orienté vers le café « L'Impérial »,
  - L'autre est placé de l'autre côté du podium et orienté vers la place du Chapitre.
- Délimitation des espaces «décoration» et « public » aux abords du podium.

### **Entrée des sociétés sur la place :**

- Les sociétés ne patientent plus, ni dans les Remparts du Midi, ni dans la rue Saint-Jacques.
- Dans l'ordre du cortège du dimanche, les sociétés rejoignent directement la Place du Chapitre avec, à l'avant de la société, à proximité du drapeau, les marcheurs ayant participé à 25 et/ou 35 années de marche.
- L'Administration communale assiste à l'arrivée des sociétés qui passent devant le podium, côté rue (face au café « Le Rapido »).
- Les sociétés présentent les honneurs à l'Administration communale en jouant un air solennel pendant que les marcheurs de 25 et/ou 35 années de marche montent sur le podium (via l'escalier - côté café « l'Impérial »).
- L'échevin du Folklore cite leurs noms.
- Les sociétés entrent sur la Place, côté arcades.
- Disposition des sociétés en carré sur la Place.
- Au moment opportun, les fusils et les tromblons se placeront en contrebas de la Place du Chapitre (Martinet).

### **Médailles de 25 et 35 ans de marche :**

- Au passage de leur société (cfr ci-dessus) les marcheurs de 25 et/ou 35 années de marche montent sur le podium (via l'escalier - côté café « Impérial) et reçoivent leur décoration.
- Quand les marcheurs ont reçu leur décoration, ils redescendent de l'autre côté du podium et rejoignent leur société pour le carré.
- Seuls les médaillés montent sur le podium.
- Une fois cette volée de décorations terminée, les occupants du podium se tournent vers la Place du Chapitre.
- Une salve fusils/tromblons est tirée pour l'ensemble des 25 et 35 ans de toutes les sociétés.

*Juste avant le passage des Carabiniers, l'échevin du Folklore invite les tireurs à rejoindre le Martinet (en contrebas de la Place du Chapitre).*

*Les officiers de chaque société canalisent leurs tireurs.*

*La salve est commandée par l'officier des Sapeurs et Grenadiers (société mise à l'honneur). Il sera équipé d'un micro pour marquer le drill de tir.*

*Les tireurs restent en place pour le tir honorant les Anciens (50, 60, 70 ans de marche).*

### **Remise des décorations pour 50, 60 et 70 ans (et+) de marche :**

- L'échevin du Folklore appelle les jubilaires pour 50 ans de marche, de la 1<sup>re</sup> société (< ordre du cortège).
- Ils rejoignent, ensemble, le podium (s'ils sont plusieurs), escortés par le drapeau de leur société.
- La batterie de leur société joue un rigodon, ou un air court, en restant dans les rangs.
- Le(s) marcheur(s) jubilaire(s) monte(nt) sur le podium par l'escalier orienté vers la Place du Chapitre (côté arcades), l'escorte retourne dans ses rangs.
- Seul(s) le(s) marcheur(s) jubilaire(s) reste(nt) sur le podium.
- Idem pour la société suivante, société par société.
- Idem pour les 60 ans,
- Idem 70 ans et +
- Une salve fusils/tromblons est tirée après l'ensemble de tous les Anciens (50 ans, 60 ans, 70 ans et +).

*La salve est commandée par l'officier des Sapeurs et Grenadiers (société mise à l'honneur). Il sera équipé d'un micro pour marquer le drill de tir.*

*En dehors de ces commandements, tous les tirs sont strictement interdits.*

*Les tirs de fusils et de tromblons sont placés sous l'autorité et la responsabilité des officiers responsables des pelotons concernés. L'Administration communale et le Comité organisateur du cortège déclinent toute responsabilité.*

### Hommage au monument « Aux Morts »

- Les autorités et tous les jubilaires se rendent au monument « Aux Morts » précédés par la batterie de la société mise à l'honneur qui ouvre le passage.
- Les drapeaux des sociétés les accompagnent.
- Carré formé par tous les jubilaires et les drapeaux.
- Hommage au monument « Aux Morts » par les autorités.
- Musique (sonnerie « Aux Champs » et Brabançonne par les Pompiers de la Ville-Haute ou les Carabiniers)

### Photos de l'ensemble des décorés

### Fin de la cérémonie

